

ANNEXE E : Préparer une visite de contrôle de prévention incendie

Demander la visite de contrôle

- La visite doit être sollicitée auprès du/de la Bourgmestre de la commune où est situé l'établissement à visiter.
- Un formulaire est disponible à cet effet sur : <https://www.zhc.be/site/prevention/>
- La Zone de secours prendra ensuite contact avec le demandeur pour fixer un rendez-vous.

Apporter les documents nécessaires lors de la visite de contrôle

Le responsable du bâtiment doit disposer d'un dossier comprenant les documents de contrôles et d'entretiens périodiques des installations et équipements du bâtiment ainsi que les attestations de placement de matériaux pour lesquels une résistance ou une réaction au feu est exigée. Pour les bâtiments soumis au Code du bien-être au travail, ces documents devraient être annexés au dossier relatif à la prévention de l'incendie visé à l'Art. III.3-24 du Code.

Documents de contrôle, d'entretien ou de mise en service des installations et équipements

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Installations électriques HT | <input type="checkbox"/> Installations électriques BT | <input type="checkbox"/> Installations de gaz |
| <input type="checkbox"/> Installations de chauffage | <input type="checkbox"/> Ascenseur(s) | <input type="checkbox"/> Eclairage de sécurité |
| <input type="checkbox"/> RIA (dévidoirs) | <input type="checkbox"/> Extincteurs | <input type="checkbox"/> Alarme / alerte incendie |
| <input type="checkbox"/> Détection incendie | <input type="checkbox"/> Détection de gaz | <input type="checkbox"/> Désenfumage (exutoire de fumée) |
| <input type="checkbox"/> Sprinklage | <input type="checkbox"/> Extinction automatique (chaudière, friteuse, ...) | |
| <input type="checkbox"/> ... | | |

Placement d'une porte résistante au feu

Quels documents ? Une attestation de pose faisant référence au document qui définit les conditions de placement de la porte (PV d'essai ou document ATG)

Par qui ? Le placeur des portes résistantes au feu

(Le placeur peut être certifié ISIB mais ne doit pas obligatoirement l'être ; il doit en revanche obligatoirement fournir une déclaration écrite qui atteste que les portes ont été placées conformément aux conditions de placement sur la base desquelles elles ont obtenu leur classement en matière de résistance au feu)

Que mentionner ? voir Modèle 1 ci-joint

Placement d'éléments de construction résistants au feu ou stables au feu

Quels éléments ? Un plafond résistant au feu en plaques de plâtre, une cloison verticale résistante au feu en plaques de plâtre, un faux-plafond stable au feu ½h constitué de dalles de plafonds et de profilés métalliques, un dispositif obturateur (manchon/clapet coupe-feu) au droit des traversées de parois ayant une résistance au feu requise, etc.

Quels documents ? Une attestation de pose faisant référence au document qui définit les conditions de mise en œuvre pour lesquelles le classement de résistance au feu a été obtenu (PV d'essai ou document ATG)

Par qui ? La personne ayant effectué les travaux

Que mentionner ? voir Modèle 2 ci-joint

Placement de matériaux nécessitant une classe de réaction au feu

Quels éléments ? Un revêtement de toiture, un revêtement de façade, un revêtement intérieur de sol / de paroi verticale / de plafond, etc.

Quels documents ? Une attestation de pose faisant référence au document qui définit les conditions de mise en œuvre pour lesquelles le classement de résistance au feu a été obtenu (PV d'essai ou document ATG)

Par qui ? La personne ayant effectué les travaux

Que mentionner ? voir Modèle 2 ci-joint

Structure dimensionnée / traitée pour obtenir une résistance au feu (capacité portante)

Quels éléments ? Une charpente en bois surdimensionnée pour être R30, un plancher en bois de duplex dimensionné pour être R60, une poutre métallique dimensionnée et/ou protégée par une peinture intumescente pour être R60, etc.

Quels documents ? *Pour le dimensionnement* : une note de calcul ; *pour la protection éventuelle* : une attestation de pose

Par qui ? *Pour le dimensionnement* : la personne responsable du calcul ; *pour la protection éventuelle* : la personne ayant effectué les travaux

Que mentionner ? *Pour le dimensionnement* : modèle en annexe 2 de l'AM du 17 mai 2013 relatif à l'utilisation des Eurocodes comme méthodes de calcul pour l'évaluation de la résistance au feu d'éléments de construction ; *pour la protection éventuelle* : cf. Placement d'éléments de construction résistants au feu

Dans le cadre de la réception d'un nouvel immeuble :

Pour plus d'efficacité lors de notre contrôle, il est demandé au responsable des travaux (architecte / maître de l'ouvrage / etc.) de compléter la fiche de description ci-jointe (Modèle 3) et de numéroter les attestations fournies en conséquence.

Il n'est pas possible de garantir que les informations résumées de ce document reproduisent exactement les textes adoptés officiellement. Le maître de l'ouvrage / l'exploitant est tenu de se référer à la réglementation d'application.

MODÈLE 1 : ATTESTATION DE PLACEMENT DE PORTES RÉSISTANTES AU FEU

Adresse du bâtiment : Rue et n° :
Code Postal et Commune :
Propriétaire / Exploitant * : (* biffer la mention inutile)

Je, soussigné, représentant l'entreprise ;
 certifié par ISIB comme placeur de portes résistant au feu (numéro du placeur :) ;
 non certifié ; (le placeur ne doit pas obligatoirement être certifié ISIB)

certifie, par la présente, que les portes mentionnées ci-dessous, sont placées conformément aux conditions de placement sur base desquelles elles ont obtenu leur classement en matière de résistance au feu.

Je déclare avoir placé porte(s) certifiée(s) par le document de référence
(compléter avec le nombre de portes et les références et le numéro du document attestant la conformité des portes (agrément technique BENOR/ATG/PV d'essai, etc.))

J'ai placé ces portes en date du et selon

- la localisation suivante :
- la localisation reprise sur les plans en annexe (nombre de plans annexés :).

Fait à , le

Signature :
.....

MODÈLE 2 : ATTESTATION DE PLACEMENT D'ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION AVEC RÉSISTANCE AU FEU / RÉACTION AU FEU

| | |
|---|--------------------------------------|
| <i>Adresse du bâtiment : Rue et n° :</i> <i>Code Postal et Commune :</i> <i>Propriétaire / Exploitant * :</i> | <i>(* biffer la mention inutile)</i> |
|---|--------------------------------------|

Je, soussigné, représentant l'entreprise ;
certifie avoir mis en œuvre sur le chantier visé sous rubrique, les matériaux ou éléments de construction repris au tableau suivant.
J'atteste par la présente avoir mis ces matériaux ou éléments de construction en œuvre selon le descriptif de montage figurant dans les PV officiels des rapports d'essai en laboratoire cités en référence.

| Désignation de l'élément de construction | Localisation | Degré de résistance au feu ou réaction au feu atteint | Matériaux mis en œuvre (si indiqué : préciser épaisseur(s), type de pose, etc.) | Référence du document justificatif (N° de PV) |
|--|---|---|---|---|
| <i>Ex pour la résistance au feu : Plafond résistant au feu</i> | <i>Sous le plancher entre le rez-de-chaussée et l'étage</i> | <i>EI60</i> | <i>Plaques de plâtre de la marque *** (2 couches de plaques Rf de 15 mm sur sous-structure MS autoportante)</i> | <i>Rapport ISIB 2016-A-***</i> |
| <i>Ex pour la réaction au feu : Revêtement de toiture bitumineux</i> | <i>Toiture plate de l'annexe</i> | <i>B_{ROOF(t1)}</i> | <i>Revêtement bitumineux de la marque *** posé sur isolant de type *** sur dalle de béton armé</i> | <i>Agrément ATG n°****</i> |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Fait à, le

Signature :

.....

MODÈLE 3 : Description d'un nouvel immeuble en vue d'une réception de prévention incendie

(à remplir par l'auteur de projet ou le maître de l'ouvrage)

Adresse du bâtiment :

Maitre de l'ouvrage :

Auteur de projet :

Pour les installations et équipements présents, une attestation est TOUJOURS nécessaire : Joindre une copie de l'attestation et la référencer selon la numérotation indiquée dans cette colonne

L'immeuble comprend les installations suivantes :

| Sélectionner la mention oui/non | | Pièce(s) jointes(s) |
|---------------------------------|--|---------------------|
| OUI / NON | Installations électriques Haute Tension | n° : ... |
| OUI / NON | Installations électriques Basse Tension | n° : ... |
| OUI / NON | Installations de gaz <input type="checkbox"/> Gaz naturel <input type="checkbox"/> Propane/butane | n° : ... |
| OUI / NON | Installations de chauffage <input type="checkbox"/> Électriques (pas de contrôle spécifique) <input type="checkbox"/> Gaz <input type="checkbox"/> Mazout <input type="checkbox"/> | n° : ... |
| OUI / NON | Ascenseur(s) | n° : ... |
| | | n° : ... |

L'immeuble comprend les équipements suivants :

| | | |
|-----------|---|----------|
| OUI / NON | Eclairage de sécurité | n° : ... |
| OUI / NON | RIA (dévidoirs) | n° : ... |
| OUI / NON | Extincteurs | n° : ... |
| OUI / NON | Alarme / alerte incendie | n° : ... |
| OUI / NON | Détection incendie <input type="checkbox"/> Autonome <input type="checkbox"/> Centralisée <input type="checkbox"/> Généralisée | n° : ... |
| OUI / NON | Détection de gaz | n° : ... |
| OUI / NON | Désenfumage (exutoire de fumée pour cage d'escalier) | n° : ... |
| OUI / NON | Désenfumage (parking, grand espace, etc.) | n° : ... |
| OUI / NON | Détection de gaz | n° : ... |
| OUI / NON | Sprinklage | n° : ... |
| OUI / NON | Extinction automatique (chaudière, friteuse, ...) | n° : ... |
| | | n° : ... |
| | | n° : ... |
| | | n° : ... |

Lorsqu'une attestation est nécessaire :
Joindre une copie de l'attestation et la référencer
selon la numérotation indiquée dans cette
colonne

Résistance au feu :

Compléter obligatoirement les pointillés ou
sélectionner la mention oui/non ou cocher

| | * | Pièce(s) jointes(s) |
|---|---|--|
| Les éléments structurels sont en : <small>(murs, colonnes, poutres, planchers)</small> | * | |
| Les éléments structurels de toiture sont en : | * | |
| Au sujet des éléments structurels, je joins les éléments suivants : | | |
| <input type="checkbox"/> Note de calcul pour le dimensionnement (par exemple pour le surdimensionnement d'une charpente en bois) | | n° : ... |
| <input type="checkbox"/> Protection par peinture intumescente (par exemple pour des colonnes / poutres en acier) | | n° : ... |
| <input type="checkbox"/> Protection par plaques (par exemple pour la protection de planchers en bois) | | n° : ... |
| <input type="checkbox"/> | | n° : ... |
| <input type="checkbox"/> | | n° : ... |
| Au sujet de la résistance au feu, je joins les éléments suivants : | | |
| <input type="checkbox"/> Cloisons verticales | | n° : ... |
| <input type="checkbox"/> Plafonds résistants au feu | | n° : ... |
| <input type="checkbox"/> Portes résistants au feu | | n° : ... |
| <input type="checkbox"/> Protection des escaliers | | n° : ... |
| <input type="checkbox"/> Faux-plafonds stables au feu | | n° : ... |
| <input type="checkbox"/> | | n° : ... |
| <input type="checkbox"/> | | n° : ... |
| <input type="checkbox"/> | | n° : ... |
| Les gaines techniques verticales sont : <input type="checkbox"/> ventilées avec parois verticales résistantes au feu <input type="checkbox"/> non ventilées avec parois verticales résistantes au feu et fermetures horizontales au droit des planchers <input type="checkbox"/> non ventilées avec compartimentage au niveau des planchers | * | |
| Les conduits d'évacuation des gaz brûlés des chaudières sont séparés des autres gaines techniques par une paroi résistante au feu : OUI / NON | * | |
| Des parois résistantes au feu sont traversées par : OUI / NON - des conduits d'air - Type de disposition d'obturation : OUI / NON - des conduites d'eau - Type de disposition d'obturation : OUI / NON - des conduites de gaz - Type de disposition d'obturation : OUI / NON - des chemins de câbles - Type de disposition d'obturation : | * | n° : ... n° : ... n° : ... n° : ... n° : ... n° : ... |

Réaction au feu :

| | | |
|-------------------------------------|---|----------|
| Revêtement de toiture en : | * | n° : ... |
| Revêtement de façade en : | * | n° : ... |
| Isolant de façade en : | * | n° : ... |
| Revêtements intérieurs : | | n° : ... |
| | | n° : ... |
| | | n° : ... |